**TRAME D’INTERVENTION**

**AG UNSS de rentrée (sept 2022)**

**Si vous faites une partie « générale » (selon que la prise de parole est plus ou moins « facile » dans votre département ou district)**

Tout d’abord nous souhaitons la bienvenue à tous et toutes les nouveaux collègues qui arrivent dans notre département (+ nouveau cadre UNSS et/ou nouveau DASEN si il/elle présent.e)

A grands renforts d’annonces sur une revalorisation « historique » du métier d’enseignant·e, sur les bienfaits des pratiques physiques et du sport et le rôle primordial de l’Ecole dans cet objectif, le ministère Ndiaye s’inscrit dans la parfaite continuité de celui de Blanquer :

* une revalorisation de 3,5% de la valeur du point d’indice en juillet alors que l’inflation approche les 7%,
* pas de recrutements supplémentaires de titulaires à la rentrée, gestion catastrophique de l’affectation des stagiaires,
* 30 mn d’APQ (Activité Physique Quotidienne) dans le 1er degré,
* 2h de sport en plus en collège (voir article p6 du dossier), la mise en place du CNR (Conseil National de Refondation) et une pseudo concertation à l’éducation.

Toutes ces décisions font la preuve qu’il n’y a aucun véritable volontarisme pour renforcer l’EPS, le sport scolaire ou encore pour améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des personnels. Le SNEP-FSU porte pour sa part une toute autre ambition, celle de 4h d’EPS obligatoire pour tous les élèves de la maternelle au lycée. Nous vous donnons d’ailleurs RDV du 14 au 18 novembre pour participer aux initiatives du SNEP-FSU pour la « semaine de l’EPS ».

Petit aparté, le 29 septembre prochain sera une journée nationale de grève et d’actions interprofessionnelle sur les salaires. Le SNEP-FSU invite chacun et chacune à se mobiliser et à y participer.

Et puisque cette année sera une année d’élections professionnelles, du 1er au 8 décembre, nous comptons sur vous pour faire entendre votre voix et élire vos représentantˑes dans les instances [comités sociaux d’administration - CSA qui succèdent aux comités techniques - commissions administratives paritaires (CAP) et commissions consultatives paritaires (CCP)].

**Spécifiquement sur le sport scolaire**

La rentrée se fait dans des conditions normales puisque nous sommes au niveau « socle » (protocole sanitaire Education nationale). Toutes les APSA et toutes les rencontres sont autorisées sans aucune restriction. Pas un mot sur le sport scolaire dans la foire aux questions (dernière mise à jour 24 aout), donc tout est possible. Au passage, en février 2022 l’UNSS nationale a rédigé et diffusé un protocole qui est vrai point d’appui si on devait changer de niveau sanitaire.

Pour l’heure, le coût du contrat licences revient également à la normale (pas d’aide financière prévue).

Pour autant des difficultés nous attendent. Quelques exemples :

* la pénurie de chauffeurs de bus et l’explosion du coût des transports
* peut-être des fermetures de piscines
* Et, si malheureusement nous devions passer au niveau orange et rouge en cours d’année, il faudra à nouveau lutter pour que les sports collectifs soient reconnus comme tels et maintenus. Rappel, ce ne sont pas des sports de contact. C’était une interprétation abusive de la part de certains IPR, certains chefs d’établissement ou certains cadres UNSS (adaptez à la situation locale car à certains endroits ce ne sont pas les mêmes acteurs qui ont mis les freins. Attention à ne pas incriminer celles et ceux qui ont tout fait pour que les activités UNSS se poursuivent).

La rentrée 2022 doit se faire sur les chapeaux de roues. Les rencontres inter-établissements doivent reprendre : les finances de l’UNSS permettent de l’envisager. Les élèves et les enseignants en ont besoin, il faut foncer !

Bonne rentrée exigeante et combative !

**Si vous ne distribuez pas le dossier sport scolaire de rentrée du SNEP-FSU n’hésitez pas à puiser dans les paragraphes qui suivent pour compléter votre intervention**

Le cadre sanitaire de cette rentrée nous place en niveau « socle » (protocole sanitaire de l’EN), ainsi le sport scolaire peut reprendre sans aucun aménagement. Les AS vont ainsi pouvoir reprendre normalement après 2 années compliquées par la crise sanitaire. Nous connaissons tous l’importance de ces premières semaines pour la prise de licence

**Au niveau budgétaire :**

Des incertitudes sur la réalité de l’exercice budgétaire 2021 ont été constatées en juin dernier. Si on pouvait s’attendre à un résultat excédentaire en raison de la diminution des rencontres avec la période covid, on sait seulement que cet excédent est de 1,9M€. Mais cela ne nous dit pas si tous les crédits d’animation ont été consommés ou pas, ou ne sait pas si toutes les subventions ont été versées ou pas, ni combien d’€ ont été consacrés à la communication etc…. En effet, le résultat de l’exercice a été présenté à l’AG de l’UNSS selon les règles du plan comptable général mais aucune présentation n’a été faite de manière analytique. De fait, il nous a été impossible de vérifier les ventilations des chapitres budgétaires et les choix opérés. C’est pour cette raison que le SNEP-FSU, comme les élu.es des AS ont voté en abstention lors de l’AG.

**Au niveau de l’évolution du contrat licences :**

Pas de remises sur le contrat licences prévues cette année.

Pour le SNEP-FSU, il est absolument de nécessaire de faire évoluer le calcul du contrat, particulièrement pour les AS de lycées. On envisageait une baisse de calcul de 2pts pour les LGT et LPO et 4 pts pour les LP, idem pour les AS de l’enseignement agricole. Un travail a été amorcé afin de pouvoir présenter une solution à la rentrée 2022. Cependant, le changement à la tête de l'UNSS, a une nouvelle fois retardé ce travail.

La nouvelle direction nationale veut s’assurer de l’efficacité de la baisse du coût du contrat avant de prendre des décisions qui ne pourront être prises qu’au mieux à la rentrée 2023. Le SNEP-FSU continuera à porter cette revendication dans les prochaines réunions de travail qui doivent impérativement reprendre au plus vite.

**Un point sur les « Gymnasiades » :**

Le recours à des prestataires privés a été vraiment un très mauvais choix. L’opération Gymnasiades va coûter cher en 2022 avec un déficit d’environ 1,5M€ que les services de tous les territoires devront assumer solidairement. Les retours du terrain ne sont pas positifs et une fois de plus, même si le SNEP-FSU n'est pas opposé à des événements internationaux, nous sommes obligés de dénoncer les dérives suite à cet événement. Nous dénonçons également le manque de liaison avec les AS locales. En effet, les licencié.es n’ont pas été assez associé.es à ce qui devait être un événement de grande ampleur.

**dispositif de 2h de sport de plus au collège :**

Après l’accompagnement éducatif, le sport l’après-midi, le plan mercredi ou le 2S2C, ces 2h de sport en plus au collège sont une attaque de plus pour le sport scolaire. C’est un dispositif qui entre en concurrence directe avec l’AS, qui renforcera les inégalités territoriales, qui impactera les emplois du temps et l’organisation du temps scolaire. Le SNEP-FSU appelle clairement au refus de ce dispositif. Ce sont bien

* les horaires obligatoires d’EPS qui doivent être renforcés (4h pour tous et toutes et à tous les niveaux de la scolarité)
* et les conditions d’organisation du sport scolaire doivent être facilitées.

**Au niveau des postes de secrétariat dans les services, salarié.es de droit privé (adapter selon la situation de votre département ou région) :**

Certains services, particulièrement les départements, présentent un vrai déficit humain face à la charge de travail.

Nous saluons la volonté de la nouvelle direction nationale UNSS de sécuriser certains postes auparavant financés sur fonds propres des services ou par des conseils départementaux et de passer certains postes à temps plein à certains endroits. Néanmoins nous attendons toujours un groupe de travail sur ce sujet ! Rappel de la revendication du SNEP-FSU : a minima ½ poste par SD, 1 poste par SR et des moyens supplémentaires en fonction des particularités locales (nombres d’AS, de districts, de licenciés, de coordonnateurs d’activités, de la surface géographique, etc.)

+ Intervention à rajouter si vous avez déjà alerté le CD UNSS/ CR UNSS /DN sur les manques au niveau du département

**Au niveau des difficultés des transports**

Au-delà de l’augmentation du prix des carburants, nous risquons d’être confrontés à la pénurie de chauffeurs. C’est déjà le cas dans certaines régions (par ex. Bordeaux, Grenoble) et cela se confirme pour la rentrée prochaine (ex. Poitiers).

**Au niveau des instances et des PDDSS si vous avez des difficultés locales**

2 Conseils Départementaux UNSS (CDUNSS) par an sont obligatoires. Il est essentiel qu’ils soient réunis. Le PNDSS (Plan national de développement) a été voté en juin 2021… or, notre Plan départemental n’est toujours pas voté. Il est plus qu’urgent de le faire !

**La JNSS aura lieu le 21 septembre avec pour thématique l’inclusion**

1er temps fort pour les AS, nous engageons toutes les AS à organiser des évènements pour inciter les élèves à adhérer. Que ce soit dans les établissements, dans les districts ou dans des journées départementales, pour le SNEP-FSU la pratique sportive et artistique et la rencontre doivent être au cœur de cette journée. Ce sont bien ces 2 éléments qui ont manqué aux élèves ces 2 années de pandémie et qui doivent marquer cette rentrée.